

président des Cortes et du Conseil du royaume, M. Hernandez Gil.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE À L'ÉGARD DE LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme le taux officiel d'escompte vient d'atteindre un niveau sans précédent qui, de l'avis général, fera augmenter le chômage et l'inflation, j'aimerais savoir pourquoi le ministre a choisi cette solution, alors qu'il aurait pu en adopter d'autres, par exemple, faire flotter le dollar?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je pense avoir déjà répondu à cette question. Le gouverneur de la Banque du Canada m'a fait valoir que pour maintenir la stabilité du dollar canadien, compte tenu de l'écart entre le taux d'intérêt aux États-Unis et celui du Canada, il convenait d'augmenter le taux officiel d'escompte de un demi pour cent, et je ne m'y suis pas opposé.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, compte tenu de tous ces faits, et notamment du lien qui unit depuis toujours les économies du Canada et des États-Unis, le taux de chômage chez nos voisins oscillant autour de 5 p. 100 et le nôtre autour de 7 p. 100, l'écart ne dépassant habituellement pas 1 p. 100, le ministre pourrait-il dire plus précisément pourquoi il s'est écarté de la politique traditionnelle qui consiste à laisser flotter le dollar?

Si on laisse flotter le dollar, c'est que cela permet au gouvernement d'appliquer une politique économique intérieure bien adaptée à l'époque dans son propre pays. Si jamais une politique a semblé inopportune, c'est bien celle qui consiste à relever les taux d'intérêt. Pourquoi le ministre s'est-il éloigné de la politique qui consiste à laisser flotter le dollar pour permettre au gouvernement d'appliquer une politique économique qui conviendrait au pays à l'heure actuelle?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, j'ai répondu à plusieurs reprises que dans la politique monétaire et la politique de fluctuation du dollar canadien, le gouverneur de la Banque du Canada intervient pour s'assurer que le marché fonctionne d'une façon normale et que les fluctuations ne soient pas trop subites, ce qui aurait un effet dévastateur sur le niveau d'inflation au Canada.

Questions orales

• (1417)

[Traduction]

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, il semble que le ministre des Finances soit passé complètement à côté de la question. Le pays qui choisit de laisser flotter sa monnaie le fait pour pouvoir mener à bien un programme précis sur le plan national. Le ministre peut-il dire franchement à la Chambre si le gouvernement a oui ou non décidé de ne plus laisser flotter sa monnaie? Si tel est le cas, il est erroné de sa part de relever le taux d'escompte.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, le dollar canadien est bien une monnaie flottante et c'est ce qui explique que son taux de change fluctue sur le marché d'un jour à l'autre. Les banques interviennent compte tenu de la politique dont j'ai parlé il y a quelques instants.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas comment je pourrais poser ma question de façon plus explicite; mais les réponses du ministre sont franchement incroyables. Un pays laisse flotter sa monnaie pour pouvoir mener à bien son programme économique. Le ministre veut-il dire à la Chambre qu'il laisse flotter sa monnaie sans pour autant suivre la politique économique correspondante?

Faut-il entendre, d'après les déclarations, faites aujourd'hui par le ministre que la politique du gouvernement consiste à laisser flotter la monnaie tout en relevant le taux d'escompte alors que le chômage et l'inflation sévissent?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne peux pas ajouter grand chose à ce que j'ai déjà dit. Le dollar canadien est une monnaie flottante. La Banque du Canada intervient pour limiter ses fluctuations sur le marché et pour veiller à ce que ces dernières ne soient jamais trop fortes, car cela risquerait de relancer l'inflation dans notre économie.

LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES—LES PROPOS DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE—LE TAUX DE CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a dit hier, comme l'a rapporté le *Globe and Mail*, que la situation économique canadienne était prête pour la relance. Il a dit, et je cite:

...l'économie canadienne se redressera rapidement dès que notre principal acheteur, les États-Unis, aura résolu ses propres difficultés économiques. Il n'a pas fourni d'autres explications.

Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quand il enverra le ministre aux États-Unis pour conseiller les Américains sur leur politique économique, et lesquelles de nos mesures économiques ont été si efficaces que les Américains auraient avantage à les appliquer afin de redresser leur propre économie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas besoin d'aller aux États-Unis. Les États-Unis ont ici un ambassadeur qui a visiblement informé ses chefs de nos politiques, politiques que le président Carter imite maintenant.